L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, [illegible] RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 18 SEPTEMBRE.

FEUILLETON

LA MAISON DU BON DIEU.

(NOUVELLE)

PAR CHARLES DESLYS.

XXX

Hippolyte était lâche.

— Soit! fit-il en rétrogradant à son tour, mais rira bien qui rira le dernier.... Patience!

Lorsqu'ils eurent disparu au détour du chemin, Gérard attendit quelques minutes encore. Puis, ne les voyant pas reparaître, il regagna la maisonnette des fiancés.

Il y resta jusqu'à l'heure convenue, midi, déjeunant à leur table et causant avec eux.

Christiane et Stéphen n'avaient plus maintenant de secret l'un pour l'autre, ils vivaient dans un même espoir...... et, quand il les quitta, après avoir embrassé le mourant, ils se rassirent tous les deux, devant la fenêtre ensoleillée, lui dans son grand fauteuil et regardant Christiane, elle à son côté sur le tabouret, et les yeux levés vers le ciel, dont elle semblait lui montrer le chemin.

Gérard était remonté à cheval. Il traversa le bourg, non sans adresser un dernier regard à la maison où restait Marthe, et, piquant des deux, il partit.

C'était le Vendredi-Saint.

Il se célèbre dans les villages du Roussillon, surtout à Palalda, par une cérémonie toute particulière, les cantiques nocturnes, une procession aux flambeaux.

Presque aussitôt après le dîner, vers huit heures du soir, le docteur y envoya tous ses pensionnaires avec recommandation à Mme Jourdal de ramener Marthe le plus tard possible.

Si tout n'était pas encore fini, Justin se tiendrait dans l'antichambre et défendrait la porte du cabinet de son maître, sous prétexte d'une consultation avec plusieurs de ses confrères.

Bien qu'il eût réponse à son télégramme, Jourdal n'était pas sans une vague inquiétude.

Yvonne, étant allée en reconnaissance sur la route d'Arles, y avait aperçu Jérôme Phillipart, désigné plusieurs fois à elle comme un homme dangereux, en conciliabule des plus animés avec les deux Laubépin.

A l'heure dite, ils arrivèrent.

Leur arrogance donnait à croire qu'ils avaient consulté quelque homme de loi, qu'ils se regardaient comme certains de la victoire....

— Vous êtes ponctuels, Messieurs, dit le docteur. Mais l'arbitre qui va prononcer entre nous, n'a pas encore paru. Il nous faut l'attendre.

— Longtemps? fit insolemment Hippolyte.

— Il arrive à la même heure que vous avant-hier, répondit Jourdal, et le voici qui sonne. Dans quelques minutes, il sera ici.

— Soit! fit Laubépin père, simulé par le regard de son fils, mais nous ne redoutons personne... et s'il faut nous contraindre...

— Attendons! interrompit le docteur en leur désignant deux sièges.

Lui même, il s'assit devant son bureau, ouvrit un journal et le parcourut des yeux.

Sa main tremblait.

Tout à coup, il se redressa, prêtant l'oreille.

Un bruit de pas s'entendait dans le corridor.

Il approcha. La porte s'ouvrit.

Les Laubépin s'étaient levés aussi.

Avec assurance, ils regardaient.

Mais à la vue de l'homme qui parut sur le seuil, un même cri s'échappa de leurs lèvres.

Et tous les deux ils reculèrent, stupéfaits, épouvantés.

Ils avaient reconnu Kérouan.

XXXI.

Les ravages d'un chagrin profond, d'un incurable désespoir, se lisaient sur les traits accentués, sur la noble physionomie de ce grand vieillard au front chauve, à la barbe blanche.

Sans voir les Laubépin, qui, remis de leur première surprise, lui prodiguaient des saluts obséquieux, il alla droit à Jourdal, qui venait de se nommer, et lui dit:

— Docteur, j'ai reçu votre télégramme, et me voici .. De quoi s'agit-il?

— C'est à cause de ces messieurs que je vous ai prématurément appelé, expliqua le médecin. Ils prétendent emmener ici votre fille.

Le vieux Breton se retourna vers eux et les reconnaissant, les regardant avec une indignation contenue, avec une méprisante hauteur:

— Comment, fit-il, ils osent encore.... Mais vous ne leur avez donc pas dit leur ce certificat que, suivant votre désir, je vous ai renvoyé....

Le vieux Laubépin s'écria fiévreusement:

— Calomnie! mensonge!.. nous nous sommes conduits envers Marthe comme de bons parents. Ma femme allait partir pour Nice avec elle. On nous a prévenus...

— Assez! l'interrompit à son tour Kérouan. Plus rien de commun entre nous! Plus tard se régleront nos comptes....

— Je suis en règle, balbutia le vieil avare... non sans une piteuse grimace.

Hippolyte, au contraire, se redressait comme un serpent qui va mordre:

— Mon père, dit-il, mais défendez-vous donc. Vous le pouvez d'un seul mot, qui suffira pour désabuser M. Kérouan. Apprenez-lui que sa fille n'a pas été conduite ici par Yvonne, mais par M. Gérard de Néris.

A ce nom, le père de Marthe eut un cri de douleur et de colère.

Jourdal s'était élancé vers les deux misérables:

— Sortez de ma maison! Sortez! leur dit-il avec un tel air de commandement qu'ils déguerpirent aussitôt, mais en échangeant un regard de haine satisfaite, un sourire de démons vaincus non pas sans vengeance.

Lorsque la porte se fut refermée sur eux, lorsque le docteur se retourna vers Kérouan, celui-ci, pâle comme un spectre et tout agité d'un tremblement convulsif, lui demandait, plus encore des yeux que de la voix:

— Mais c'est donc vrai!...... Est-ce vrai?

— Oui, répondit franchement Jourdal.

Le vieillard s'affaissa sur un fauteuil en murmurant:

— Oh! vous m'avez trompé!

Puis, avec une exaltation croissante:

— Et cependant vous saviez tout! Le fils a dû tout vous dire..... Ah! c'est lui, c'est donc lui qui s'arroge le droit de veiller sur elle!

Et comme Jourdal voulait l'interrompre:

— Taisez-vous! s'écria-t-il, oh! taisez-vous! J'aurai raison de cette nouvelle injure! Quoi! depuis sept ans je souffre, je m'accuse d'être injuste et m'efforce d'oublier. Le pardon venait enfin, j'ouvrais mes bras à cette enfant.... et voilà qu'entre elle et moi se dresse un nouveau Néris!.... Le fils de celui que j'ai tué! Le fils de celui qui m'a ravi la mère!.... Mais comprenez donc que j'avais soixante ans alors, et que cet amour de vieillard c'était ma dernière joie, tout mon bonheur, toute ma vie! Après cela, plus rien, L'isolement, la honte et le désespoir! J'a vais fui.

Lorsque Hortense est morte, le remords m'a saisi. Je l'ai pleurée, je l'aimais encore! J'ai voulu revoir Marthe, l'embrasser, être son père..... Mais non! je ne pouvais pas! Le doute me glaçait le cœur! Oh! le doute! le doute! si vous connaissiez ce supplice!.... Enfin votre lettre m'arrive au moment même où, dévoré par le chagrin, je penchais vers la tombe. Marthe est en péril, elle a besoin de ma tendresse, elle m'appelle.... Je parviens à dompter mon ressentiment.... Je serai généreux, je reverrai cette pauvre enfant que j'ai tant aimée, qui peut-être est ma fille.... Oh! si je pouvais le croire! Nous serions sauvés, nous serions heureux, elle par moi, moi par elle!

Après l'enfer, le paradis!.... Tout à l'heure, en approchant de cette porte, il me semblait que Dieu m'avait pris en pitié, que sa miséricorde descendait dans mon âme, et que j'allais du moins pouvoir mourir en paix!.... J'étais fou!.... M. de Néris est ici!.... Je n'y resterai pas un instant de plus.... Gardez Marthe.... Sauvez Marthe!.... Je ne me sens plus même la force de la haïr. Elle aura ma fortune, et ce sera bientôt........ Mais quant à ma tendresse, à mes embrassements.... Jamais!

Il s'était levé, il allait partir, tremblant, palpitant, éperdu de désespoir.

Jourdal se jeta devant lui, l'arrêta.

Puis, avec l'autorité que lui donnait son âge, sa profession, les services qu'il avait rendus, la droiture et la noblesse de son caractère:

— Monsieur, dit-il, il faut m'écouter. On vous a certifié que je suis un honnête homme. Regardez-moi, vous n'en douterez pas. Il doit y avoir dans mon regard, dans ma voix, quelque chose qui vous atteste d'avance que je vais dire la vérité. Marthe est avertie de votre retour, elle vous attend. Une nouvelle déception la tuerait. Je suis son médecin je veux la sauver, lui rendre son père et vous rendre votre fille. Oui, votre fille. En voici la preuve.... Lisez!

Il présentait au vieillard un papier jauni par le temps.

— Qu'est-ce que cela? murmura Kérouan qui déjà subissait l'influence de la loyauté, de la conviction du docteur.

Il répondit:

— Une lettre écrite ici même, il y a sept ans, par un homme qui allait mourir.

— M. de Néris!

— Oui, M. de Néris, que vous avez méconnu, à qui vous allez rendre justice. Ou ne meut pas à l'heure de la mort. C'est à son fils qu'il adressait cette lettre, c'est pour obéir à son dernier vœu que Gérard et moi nous avons agi. J'évoque ici son ombre, elle va vous parler. Au nom de Marthe, au nom de sa mère, prenez connaissance de cet écrit, et si le voile ne tombe pas de vos yeux, si le doute n'est pas arraché de votre cœur, vous serez libre de partir..... car je ne verrais plus en vous un malheureux, mais un méchant homme, un mauvais père..... et je ne vous retiendrais plus alors..... Lisez!

Jourdal sortit.

La lettre était restée dans les mains de Kérouan.

Ému, dominé par les paroles qu'il venait d'entendre, il alla lentement s'asseoir au bureau, approcha la lampe, et lut avec un sourire amer les premières lignes écrites par le colonel de Néris.

La lettre commençait, on s'en souviendra, par un appel au cœur de son fils, par la confiance de ses relations de parenté, de tendresse juvénile avec Hortense d'Aubetive. Un amour chaste et pur, disait-il, un amour d'enfance.

— On ne m'avait pas avoué cela, murmura Kérouan.

Le colonel racontait ensuite leur longue séparation; comment il ne l'avait revue qu'à Versailles, lorsqu'elle était mariée, lorsqu'elle était mère.

Donc, longtemps après la naissance de Marthe.

— Oh! si c'était vrai! s'écria le vieillard.

— Et, d'une main tremblante, il tourna le feuillet.

Venait alors l'éloge du mari, son propre éloge.

— Parbleu! fit-il en haussant l'épaule, c'est l'usage!

Mais il n'osa pas protester en lisant plus loin ce que le colonel disait d'Hortense:

"Elle avait toutes les vertus, c'était une sainte."

Plus loin encore, il y avait:

"Kérouan m'appelait son ami. Oh! Gérard! Gérard! que mon exemple te serve de leçon. Dans notre France on fait trop bon marché de l'honneur conjugal. Serrer la main d'un homme et le tromper, séduire sa femme, cela passe pour un jeu. Non! c'est une lâcheté! c'est un crime! Dieu m'est témoin que je ne l'ai pas commis."

Kérouan s'arrêta frappé de cette pensée:

— Il allait paraître devant Dieu quand il a écrit cela, à son fils!

En même temps, les dernières paroles du docteur lui revenaient à l'esprit. C'était dans cette même chambre que le colonel avait rendu l'âme. Kérouan autour de lui. Il crut voir l'ombre de M. de Néris qui lui commandait d'achever.

C'était toute une confession. L'amour de Georges et d'Hortense y était avoué.— "C'est elle qui l'avait supplié de fuir. Il y avait consenti; il allait partir.

— C'est vrai! reconnut le vieillard. Je me souviens. Ah! voilà qu'il est question de leur dernière entrevue. Un adieu suprême.... Les soupçons qu'on avait jetés dans mon esprit.... Oui, les Laubépin!

Après une pause, il continua:

"Kérouan feignit un voyage. Ah! pourquoi ne s'était-il pas caché! Ne nous avait-il pas entendus! Le berceau de Marthe était là, entre nous. Comment n'a-t-il pas compris que sa mère n'était pas coupable?"

Le vieux Breton, en frissonnant, passa la main sur son front.

— Pas coupable! se disait-il, et je l'ai abandonnée! Elle est morte de chagrin! Pauvre Hortense!

Et sur sa joue, devenue plus pâle encore, une larme roula, il n'osait plus continuer maintenant.

Son regard tomba sur ces mots:

(A continuer.)

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

Ce BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les convalescents peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les glaires et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégorgé, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments passent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer [illegible] ments, tel est le rôle de l'estomac. Si le la ureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du mais, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche!

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par tant de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par le quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur genre d'affaire sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 21 sept—

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

EUROPE, capt. Lemarié, Samedi, 20 Septembre.
VILLE-DU-HAVRE, capt. Surmont, samedi, 4 oct.
PEREIRE, capt. Danré, samedi, 18 octobre.
SAINT-LAURENT, capt. Rousseau, Samedi, 1nov.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $125. | Seconde cabine, $75.
Billets d'excursion à prix réduits.
Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen en qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Agent, 58, Broadway, New York,
ou à L. GRAND, Agent,
nov—4121 Gallier Court, Lettre H. N. O.

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glascow et New York, savoir:

LOUISIANA,	de 2000 tonneaux,	capt. Stewart.
MINNESOTA,	2000	..	capt. Hamlin.
ALABAMA,	de 2400	..	capt. Flint.
PENNSYLVANIA,	2500	..	capt. Braes.
VIRGINIA,	de 2500	..	capt. Sadler.
GEORGIA.	de 2500	..	en construction.

Les steamers de cette ligne partiront
Pour Liverpool, comme suit:—
MINNESOTA, SAMEDI, 20 Septembre.
De New York à Glasgow:
Départ toutes les deux semaines.

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Hâvre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour 12 MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charge extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Nouveau Tarif de passage en monnaie courante des Etats-Unis.

	Chambre	Intermédiaire	Entrepont	Aller et retour
De la Nlle-Orléans à Liverpool, et toutes les parties du Royaume-Uni	$125 00	$50 00	$35 00	$230 00
Paris	145 00	60 00	45 00	240 00
Vienne	170 00	80 00	65 00	290 00
Hâvre, Hambourg, Anvers	135 00	55 00	40 00	230 00
Brême, Gothenbourg, Christiana, Bergen, Copenhague, Malmo, Christiansand, Stavanger et Drontheim	145 00	60 00	45 00	240 00

Pour le trajet entier, retournant via Glasgow et New-York, et $6 là par rail ou steamer (à l'option des passagers) pour la Nlle Orléans, ajouter $30 au tarif ci-dessus.

	Chambre	Intermédiaire	Entrepont	Aller et retour
Certificats payés d'avance pour la Nlle-Orléans de Liverpool, et de toutes les parties de l'Angleterre, Hambourg, Hâvre et Anvers	120 00	50 00	35 00	
	130 00	60 00	41 00	
Brême, Gothenberg, Christiana, Malmo, Christiansand, Copenhague, Stavanger et Drontheim	140 00	60 00	45 00	

Payable en monnaie courante des Etats Unis. Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, petits enfants gratis.

Pour fret ou passage, s'adresser à
A. K. MILLER & CO.,
Au No 29 de la rue Carondelet,
6oct— Agents.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	DE BREME.	DE LA NLLE ORLEANS.
Strassburg..	10 sept.	11 octobre.
Hannover....	24	25
Frankfurt...	8 octobre	8 novembre
Koeln.......	22	22

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvel e-Orléans:
Chambres.......................... $150 en or.
Entrepont................................. 40 "
De la Nouvelle Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême:
Chambres.......................... $150 en or
Entrepont................................. 45 "
De la Nouvelle Orléans à la Havane:
Chambres.............. $35 en or.
Entrepont.............. 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 sept—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle Orléans, par voie de Santander et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie:
Germania, Capt. Winzen,
Vandalia, Capt. Franzen,
Francenia, (neuf), Capt. Kuhlewein.
—Partiront comme suit—

De Hambourg.	du Havre.	De Santander.	De la Nlle Orléans
"Germania."			
Sept. 20	Sept. 23	Sept. 26/27	Octobre 29
"Vandalia."			
Oct. 18	Oct. 21	Oct. 24/25	Novem. 26
"Francenia."			
Nov. 15	Nov. 18	Nov. 21/22	Decemb. 24
"Germania."			
Déc. 13	Déc. 16	Déc. 19/20	Janv. 21/7

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane, à Santander, à Cherbourg, (éventuellement au Havre), pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, à Santander, ou à Hambourg:
Première Cabine, $150—Entrepont, $45.
Du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane ou à la Nlle-Orléans:
Première Cabine, $150—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent entre le Havre et Cronstadt.

MM. Focke Wilkens & Co., à Galveston, et M. Ernest Cucullu, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'au lieu de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordements sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & CIE,
Agents Généraux,
180, Rue de la Commune.
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents Généraux de Passage,
61, Broadway, New York.
F. BROMBERG, Mobile,
Agents pour le Passage. 3aout—10m

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,
Le steamer
NEW ORLEANS,
Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 20 Sept., à 8 h. A. M.

Passage.......................$30.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet. No 41.

POUR PHILADELPHIE, via LA HAVANE—Départ, MERCREDI le 24 septembre, à 6 P. M.,
Portant la malle des E. U.
Le beau steamer, de première classe
JUNIATA.
capt Catherine,
Pour frêt ou passage, s'adresser à
EDW. A. YORKE, Agent,
Encoignure Carondelet et Gravier.
Le steamer YAZOO, cap. Barrett, suivra et partira à son jour régulier.

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.
JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de desséchement, Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poids de chassis. 4janv73—1an

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,
(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)
W. J. J. ARMSTRONG..................Directeur,
— Fabricant de —

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer, Barres de grilles et toute espèce de fonte. 8janv—1an. 2foe

FONDERIE DE LEEDS.

ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

1aout—1an LEEDS & CO.

IMPORTATION DIRECTE.------Grand assortiment de Cigares, Cigarettes et Tabacs, à vendre à bon marché, chez

ED. L. ZELL & CO., à l'angle des rues Canal et Carondelet, Nlle-Orléans.

Operas—Tom Pouce—Brevas—Culebras—Non plus ultra—Conchas—Londres Chico—Brevas (Almo—Prensados—Imperial Chico—Londres Fino—Londres Corto—Conservas—Victorias—Imperial Grande—Sublimes—Regalia Rey—La Reina Chica—Rebeldes—Regalia Chica Fina—Reina Victoria—Regalia Reina—Regalia Britanica—Queen Victoria.

Pure Havane:—Operas—Londres Fino—Camelias—Culebras—Regalia Chica Fina—Londres Chico—Prensados—Conchas—Victoria—Londres—Londres Corto—Panetelas—Patriotas—Regalia Britanica—Regalia Londres.

Domestic:—Media Regalia—Londres Chico—Londres Corto—Londres Regalia—Reina Victoria—Londres Fino—Trabucos—Operas—Brevas—After Breakfast—Marseilles—Prensados.

N. B.—Expédition par express C. O. D.—Marchandises garanties correspondantes aux factures.—Prix les plus réduits du marché.—Les consommateurs de cigares, cigarettes et tabacs sont priés d'examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs. 1 avril—

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression CREOLE,

Capitaine Hanover, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessous, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le VENDREDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 h. P. M., et le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin.

Le LUNDI et le JEUDI le steamer ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. Il partira de l'Old Landing, pour le retour le Mardi et le Vendredi, à 6 heures du matin; de Mandeville, tous les matins et tous les DIMANCHES SOIR.

Pour les excursions—le steamer partira, tous les DIMANCHES MATIN, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie, et sera de retour le soir du même jour.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyageurs seront réguliers à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Louisbourg, le CREOLE ne l'abordera que quand le capitaine jugera pouvoir le faire sans danger.

C. M. SORIA, Agent,
1er mai Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Compagnie de Paquebots Quotidiens de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le steamer à basse pression, de la malle des Etats Unis,
CREOLE,
Capitaine Wm Hanover,
reprendra, pour les familles et autres, son service régulier du dimanche et du mercredi. Il partira, pour les susdites villes, le DIMANCHE de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, à l'arrivée des chars de Sept heures et demie du matin, et le MERCREDI, à l'arrivée des chars de Neuf heures du matin. Il reviendra le soir, à temps pour les chars de sept heures.

Repas servis à toute heure, le restaurant et la barre ayant été affermés par H. Deligne.

Prix de l'excursion—aller et retour...... $1 00
Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
29 mars—4m Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ.
T. P. Leathers, capitaine, Sam Ayles et C. Grice, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le HY. TETE reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY 116 Commune.
7sept—12m

TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère Fisher, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires, le paquebot
W. S. Pike,
de la malle des Etats-Unis, faisant le service deux fois par semaine—capitaine J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M., pour Tunica. J. E. CARLIN, agent, au No 4 de la rue Tchoupitoulas.
28mai—

Paquebot Régulier des Opelousas.

Partira tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.

Pour Opelousas Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur BERTHA, remplaçant le PEERLESS, capitaine H. H. Broad, commis, J. B. Schmidt, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
BRITTON & EPPLER, Agents,
No 12 rue Gravier.
Agents, G. CARRIERE, Washington,
Havril— J. DUBOURDIEU, Port Barré.

New-Orléans & Grand Ecore Packet Co.

Bateau de la Nlle Orléans et de Grand Ecore—Une fois par semaine. Le bateau à vapeur GARRY OWEN, Geo. C. Hamilton, capitaine, et J. O. Cotton et T. J. Dowty, commis, partira tous les SAMEDIS, pour Grand Ecore, St-Maurice, Montgomery, les débarcadères de Durand et de Bulton, la Rivière aux Cannes, Alexandrie, les débarcadères de Normand et de Barbin et tous les débarcadères intermédiaires.

M. W. JOYCE, No 12, rue Front.
J. F. CARLIN, No 5, rue Delta.
LORD & McPEAKE, No 70, rue Gravier.
1lev—6 a.

New Orleans Grand Ecore Packet Co.

Le paquebot régulier tous les mardis à 5 P. M. pour Grand Ecore, Alexandria, Montgomery, St Maurice, Cotile Norman, ainsi que le débarcadère de Barbin et ceux de la rivière aux Cannes. Le beau bateau d'un faible tirant d'eau le
EMA No. 10.
T. C. MITCHEL, capitaine.
TOM CLEMENTS, commis.
Partira comme il est dit plus haut.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
LORD & McPEAKE, 70 Gravier,
M. W. JOYCE, 12 Front,
6 sept— J. F. CARLIN, 5 Delta.

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau M. I. HODGE, remplaçant le ST. JOHN, capitaine V. B. Baratco, commis J. P. McElroy—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
1nov—9d E. O. MELANCON, 30 rue Conti

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 4 heures P. M., et les VENDREDIS à 10 heures A. M.

Le bateau SELMA remplaçant le LIZZIE HOPKINS, Capitaine J. F. Aucoin, Commis P. A. Charlet.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche y compris Lockport, Lafourche Crossing, Houma et Terrebonne, et via l'état des eaux Bayou du Bayou, le bateau donnera des connaissements avec privilège de transfert en tout.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
16 mil. 1an No 3 rue Conti

BUREAUX DE LA

Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

AU No 81 DE LA RUE DU CAMP.
Nouvelle-Orléans, janvier 1873.

Capital payé.............................$500,000.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1872:
Sur risques d'incendie.......... $108,177 19
Sur les risques de mer.......... 56,068 36
Sur les risques de rivières...... 41,999 01 $206,244 56
Plus—les risques non expirés de 1871.......... 46,695 00—$251,939 56
Moins—les risques non expirés de 1872.......... $52,195 00
Primes remboursées.......... 2,751 26— 54,946
Montant net des primes.......... $196,993 30

Pertes, etc., payés dans la même période:
Risques d'incendie..... $30,733 77
Risques de mer. 26,708 56
Risques de rivières..... 13,354 67— 70,847 00
Plus, pertes non encore réglées $12,000 00
Fonds réservé.. 10,000 00
Ré-assurances..... 4,809 30—$26,809 30 $97,656 30
Frais généraux et dépenses. $27,552 17
Intérêt sur le capital............ $50,000 00
Moins l'escompte et l'intérêt.......... 48,569 59— 1,430 41— 128,600 00
Bénéfice net.......... $80,344 22

L'actif de la Compagnie est, d'après les taux du marché, comme suit:
Bons de chemins de fer de la ville, bons de la ville, de l'Odd Fellows' Hall, et des Turners' Association.......... $230,822 50
Actions de Banques, de la Cie de Gaz et des Cies d'Assurance.......... 166,564 72
Prêts garantis.......... 33,615 56
Prêts garantis par hypothèque.......... 60,100 00
Effets à recevoir.......... 5,823 21
Scrip d'autres Cies. d'assurance.......... 2,405 87
Primes en voie de recouvrement.......... 14,433 94
En caisse.......... 74,714 14
Total de l'actif.......... $648,180 00

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 17 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 17 janvier 1874, ont résolu de payer, comptant, un dividende de Trente pour Cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1872 et qui sera payable le 27 janvier 1873;

De payer, sur demande, aux actionnaires, Dix pour Cent sur le capital de la Compagnie, conformément à la Charte amendée.

L'intérêt des actions sera payé, dorénavant, tous les trois mois, c'est-à-dire le premier lundi d'avril, de juillet, d'octobre et de janvier.

Directeurs pour 1873:

John G. Gaines,	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
B. Bisco,	I. N. Marks,
Charles Macready,	W. E. Seymour,
Richard Flower	J. Weis,
B. W. Taylor	J. C. Morris,
J. I. Day,	G. M. Bayly,
James Byrnes,	J. L. Harris,
Lionel C. Levy,	W. B. Schmidt,
L. Alcus,	E. B. Wheelock,
I. H. Joseph,	R. T. Torian,
Scott McGehee,	Isaac L. Hass.

31janv—

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Dépôt des Passagers au pied de la rue du Canal.

A partir du 26 mai 1873,
Les trains partiront à 7.30 h. du matin et à 4 h. de l'après-midi.
Ils arrivent à 2 h. de l'après-midi et à 4 h. du matin.

Le train express de 5 h. du soir ne s'arrête qu'aux stations régulières.

TRAIN D'AGRÉMENT POUR LES VILLES DE BAIN.—Ce train part tous les jours (le dimanche excepté) pour Ocean Springs et les stations intermédiaires, à 3 heures et quart de l'après-midi, et part d'Ocean Springs pour la Nouvelle-Orléans tous les jours (le Dimanche excepté) à 6 heures du matin, s'arrêtant à toutes les stations intermédiaires.

C'est la seule ligne dont les WAGONS PULLMAN vont sans désemparer jusqu'à Louisville, St-Louis, Lynchburg et aux sources de la Virginie. Les trains se relient très exactement aux convois de toutes les routes populaires de l'EST, du NORD et de l'OUEST.

Billets à vendre coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel ainsi qu'au Dépôt.

S. H. SCRANTON,
Surintendant-Général.
E. P. SHUTE,
1er janv— Agent général des tickets.

New Orleans, Mobile and Texas Rail Road.

Passenger Depot foot of Canal Street.
On and after May 26th 1873
TRAINS
will leave at 8 A. M. and at 5 P. M.
" arrive at 4 A. M. and at 4 P. M.
Express train stops only at regular stations.

COAST ACCOMMODATION TRAIN RUNS TO OCEAN SPRINGS.—Leaves New Orleans every day (Sunday excepted) for Ocean Springs and intermediate stations at 3:15 P. M.; Returning, leaves Ocean Springs daily (Sunday excepted) at 6 A. M.: Arrives in New Orleans at 9.30 A. M.—stopping at all way stations.

This is the only line running PULLMAN PALACE CARS through without change to Louisville, St. Louis, Lynchburg and Virginia Springs.

For tickets and information apply at office, corner Camp and Common streets, opposite City Hotel and at Depot.

S. H. SCRANTON, E. P. SHUTE,
Gen'l Super't. Gen'l Ticket Agt.
an 1et—

Grand Chemin de Fer de Jackson.

Les trains partent et arrivent comme suit:

DEPARTS.		ARRIVÉES.	
Exprès........	7.50 A. M.	Exprès.......	11.00 P. M.
Malle.........	4.55 P. M.	Malle........	9.45 A. M.

Cette ligne est de beaucoup de milles plus courte et transporte les voyageurs, de plusieurs heures plus vite, à tous les points du Nord et de l'Est. C'est aussi la seule sur laquelle il y a des chars Pullman jusqu'à Louisville, et Saint-Louis, sans aucun changement. Il n'y a qu'un seul changement avant d'arriver aux principales villes du Nord et de l'Est. On achète les billets et obtient tous les renseignements au No 22 Camp, coin Commune, Nouvelle-Orléans.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur Général. 16ao—1an

Great Jackson Route.

Trains depart and arrive as follows: (From Depot foot of Calliope street.)

DEPART.		ARRIVE.	
Express........	7.50 A. M.	Express........	11.20 A. M.
Mail...........	4.55 P. M.	Mail...........	9.45 P. M.

This line is many miles the shortest, and many hours the quickest to all points North and East, and the only line running Pullman's Palace Sleeping Cars to Louisville, and St. Louis, without change. Only one change to principal cities North and East. Tickets for sale and all information given at No. 22 Camp, corner Common streets, New Orleans.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. 1an16—1y

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'"ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour...... 25 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

[illegible]

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi heures, à partir de 2 h. P. M.

Un train à vapeur quittera le dépôt de la ville tous les dimanches matin à 4 heures.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

S. H. SCRANTON,
Surintendant-général
2avril—

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

[illegible]

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret après 3 heures. 19 mai— CHS. A. WHITNEY & CO. AG.

VINGT-UNIÈME ÉTAT ANNUEL
— DE LA —

Compagnie Home d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ALF. MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 14 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu ce 14 janvier 1873, ont adopté, à l'unanimité, la résolution suivante:

Il est résolu que Six pour cent d'intérêt sur tout le scrip non encore payé soient payés aux porteurs le [illegible] du dit scrip, à dater du 11 février 1873.

ALF. MOULTON, Président,
WM. M. PERKINS, Vice Président
A. W. HUNTER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

A. Moulton,	Adolph Meyer,
Wm. M. Perkins,	J. J. Keith,
Augustus Bleck,	Jno. T. Moore,
E. Hare,	M. C. Randall,
S. M. Horrell,	W. F. Tutt,
Jno. C. Rodgers,	Geo. W. Roger.

16janv—1m

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

60......PASSAGE DE LA BOURSE......60

Entre Bienville et Douane.

SE charge du règlement des Taxes de Ville d'Etat, arriérées ou non; de la rédemption des [illegible] dans les cas où les contribuables ont exagéré la valeur des propriétés imposées; de la rectification des noms sur les listes, etc. [illegible] exclusivement livré, depuis plusieurs années, à ce genre d'occupation, il croit pouvoir être utile aux contribuables qui voudront bien l'employer.

ASSURANCES.

VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL
—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

24 Mai 1873.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1873—

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS,
Président.

HENRY V. MOORE, secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 24 mai 1873.

W. L. EVANS,
Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

Les Directeurs ont résolu qu'après paiement du quatrième intérêt trimestriel de DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL de la Compagnie, qu'un DIVIDENDE de TRENTE-TROIS ET UN TIERS pour cent sera payé, COMPTANT, à dater du 16 juin prochain, aux personnes qui se sont assurer par cette Compagnie et ont droit de recevoir le dit dividende.

— DIRECTEURS —
Avril 1873:

Thos. A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l M. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	P. H. Foley,
A. G. Ober,	Adam Thomson,
E. H. Summers,	Henry Abraham,
P. N. Strong,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge,	Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer,	Jos. B. Wolfe,
R. B. Post,	R. T. Torian,
Edward Pilsbury,	Jno. H. King,
Chas. E. Slayback,	Frederick Camerden,
David Wallace,	J. L. Harris.

27 mai—

Compagnie d'Assurance Mutuelle

— DE LA —

Nouvelle-Orléans.

Au coin des rues Canal et Camp.

TREIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires—

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 10 janvier A. D. 1873.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

Le 9 janvier 1873, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes comptant suivants, lesquels proviennent du montant net des primes expirées le 31 décembre 1872 et sont payables le troisième lundi de janvier 1873, comme suit:

20 pour cent sur les primes d'incendie.
20 pour cent sur les primes de rivières.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires un dividende comptant de [illegible] pour cent à dater du premier lundi de février 1873.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	M. Payne,
C. T. Dugazon,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Bailly Blanchard,	S. Hiltenberger,
A. Schreiber,	W. B. Schmidt,
Chas. Lafitte,	J. Tuyes.

14 janv—1 an

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLÉANS.

DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL.

De la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1873.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 16 mai 1873.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré aujourd'hui, un dividende de dix piastres par action, payable à dater du 20 du courant.

— DIRECTEURS —

A. CHIAPELLA,	L. F. GÉNÉRÈS,
W. B. SCHMIDT,	R. W. ADAMS,
C. KOHN	J. J. FERNANDEZ,
ED. BURTHE,	F. LABORDE,
A. THIBAUT,	A. GIRAUD,
. BAYLE,	R. SALOY,
A. BONNECAZE,	R. BOISBLANC.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelle de la Louisiane.

DIX-NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président,
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 23 mars 1873.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public. No 149 de la rue Gravier.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt sur les certificats non encore payés de scrip, à dater du Lundi, 12 mai 1873. Le dit scrip sera alors converti en fonds capital, d'après la Charte amendée de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président,
ANT. CARRIERE, Vice Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Directeurs élus le 17 février 1873.

Chas. Briggs,	Thos. H. Hunt,
Ant. Carrière,	Chs. Hennold,
Geo. A. Fosdick,	D. Jamison,
B. Brugier,	R. S. Howard,
P. Anderson,	Félix Larue,
A. Frerichs,	Aug. Bohn,
Geo. W. Dunbar,	Edward Toby,
B. F. Stockmeyer,	Wash. Marks,
Henry J. Voss,	William Knox,
H. Marquesse,	W. S. Bailey,
Chas. Weisbaar,	J. H. Livaudais,
A. Lecourt,	Atwood Violett,
Frank Williams,	A. K. Miller,
Chas. Lafitte,	Edw'd Murphy,
Rudolph Sieg,	J. A. Lum,
W. C. Black,	Giles Weeks,

Geo. W. Hynson.

mars—

SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL
— DU —

FACTORS AND TRADERS Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 21 mai 1873.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant des affaires de celle-ci pour l'année expirée le 30 avril 1873—

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

H. DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANNE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant nous, ce 24 mai A. D. 1873.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 21 du courant, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, un SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT, le 30 avril 1873, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie ($1,100,000) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE-CINQ pour cent aux actionnaires sur le montant ($14,[illegible]) du montant net de leurs primes participantes.

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood,	John I. Adams,
W. A. Johnson,	Isaac Scherck,
John I. Noble,	R. M. Walmsley,
John Chaffe,	Wm. Mertison,
Richard Milliken,	Jos. W. Carroll,
Samuel E. Moore,	A. Brittin,
J. J. Warren,	J. T. Pace,
R. T. Buckner,	A. H. May,
Sam'l Friedlander,	S. H. Snowden,
H. Frellsen,	T. Lytt. Lyon,
Wm. S. Pike,	Wm. C. Raymond,
A. A. Yates,	James S. Prestidge,

Samuel H. Boyd.

22 mai—3m

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA.

Au No 111 de la rue Gravier.

— Assure contre —
LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES,
Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

[illegible]

DÉCLARÉ:
Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 10 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham,	S. Katz,	Louis Schneider,
A. Eimer Bader,	Jos. Keller,	W. B. Schmidt,
E. A. Baumgarden,	Th. Lilienthal,	R. Sieg,
Louis Scherck,	E. P. Del Rondo,	C. H. Miller,
J. H. Schroeder,	Chas. Engsfeld,	A. L. Roehm,
Louis Seiferth,	H. Frank,	F. Richard,
E. Weingarten,	H. R. Gogreve,	F. Bader,

J. S. Widemann.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans,

No. 104, RUE DU CANAL.

DIX-NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant—

[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et souscrit pardevant moi, le 9 juin 1873.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

Le 9 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de QUINZE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1873—dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. Egalement, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt à raison de DIX pour cent par an sur leurs actions.

— DIRECTEURS —

P. Maspero,	David McCoard,
E. E. Reif,	L. F. Générès,
M. Puig,	P. Fourchy,
P. S. Wiltz,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,

Chas. Lafitte.

10 juin—1 an

Compagnie d'Assurance LA SALAMANDRE.

Bureau No. 25 rue Magazin.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie présente l'état de ses affaires.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ROMAN, Président.
JULES LE MORE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Affirmé sous serment et signé pardevant moi ce troisième jour de janvier 1873.

M. T. DUCROS, Notaire public.

Le Bureau des Directeurs a résolu de payer 10 pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé, partir du lundi 17 février 1873.

Il a de plus déclaré les dividendes suivants: Quinze pour cent sur le capital payé, Seize pour cent sur les primes nettes, lesquels dividendes seront placés au crédit des actions, à partir du 17 février 1873.

— DIRECTEURS. —

Chs. Roman,	Felix Grima,
James Wood,	J. A. Fernandez,
Placide Forstall,	Charles Lafitte
T. Bailly-Blanchard, Jr,	Emile Dupré,
Christian Roselius,	Clément Millaudon,
François Gueydan,	G. de Feriet,
Felix Limet,	F. A. Gonzales
Jules Aldigé,	Louis Mahé,
W. J. Behan,	I. W. Heman,
A. D. Veiste,	P. Poëts.

A une réunion des Directeurs tenue le 21 courant, monsieur Chs. ROMAN a été réélu Président à l'unanimité.

JULES LE MORE,
Secrétaire.

The Louisiana Immigration AND Homestead Company.

CHARTE.

ARTICLE I.

Nom, Domicile, Représentant légal.

LE nom et le titre de cette Compagnie sera "The Louisiana Immigration and Homestead Company," son domicile et son principal office devront se trouver dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE II.

Fonctions et pouvoirs.

[illegible]

ARTICLE III.

But et Objet.

[illegible]

ARTICLE IV

Capital Social:—Actions et Versements.

Le capital social de cette corporation sera d'un million de dollars, avec le privilège de le porter à deux millions partagés en deux cent mille actions valant au pair cinq dollars chacune; et les certificats de ces actions ne seront délivrés que contre paiement intégral. [illegible]

ARTICLE V.

Temps où les Opérations commenceront.

[illegible]

ARTICLE VI.

Bureau des Directeurs.

[illegible]

ARTICLE VII.

Premier Bureau:—Premier Comité Exécutif:—Premier corps d'officiers.

[illegible]

ARTICLE VIII.

Election des Directeurs.

[illegible]

ARTICLE IX.

Nomination des Officiers—Leurs salaires.

[illegible]

ARTICLE X.

Devoir des Officiers et des Membres du Comité Exécutif;—Président.

[illegible]

Vice-Président.

[illegible]

Secrétaire.

[illegible]

Trésorier.

[illegible]

Avocat.

[illegible]

Ingénieur.

[illegible]

Comité Exécutif.

[illegible]

ARTICLE XI.

Transfert d'Actions.

[illegible]

ARTICLE XII.

Limitation de responsabilité des actionnaires.

[illegible]

ARTICLE XIII.

Actionnaires délinquants.

[illegible]

ARTICLE XIV.

Amendement.—Dissolution.

[illegible]

ARTICLE XV.

Etats annuels—Fonds de Réserve—Dividendes.

[illegible]

ARTICLE XVI.

Des Corporations comme Actionnaires.

Les corporations pourront devenir actionnaires de cette Compagnie.

ARTICLE XVII.

Liquidation.

[illegible]

ARTICLE XVIII.

Incorporation.

[illegible]

Je, soussigné, certifie que ce qui précède est l'exacte copie de la charte originale enregistrée dans mon étude.

THEO. GUYOL,
Notaire Public.

[illegible]